



BULLETIN COMMUNAL
HAUT-INTYAMON
N°03



SOYEZ INFORMÉS
DE CE QUI SE PASSE
DANS VOTRE
COMMUNE

ASSEMBLÉE
COMMUNALE
MERCREDI
24 MAI 2023

VOTRE BULLETIN
COMMUNAL
MULTI-
GÉNÉRATIONNEL

PAGES SPÉCIALES



COMMUNE DE
HAUT-INTYAMON

Rue du Moléson 19
1669 Albeuve
026 928 40 40

www.haut-intyamou.ch

commune@haut-intyamou.ch

Table des matières

Mot du Syndic	pages 3-4
Convocation à l'assemblée communale	page 6
Comptes de résultat et des investissements	page 7
Bilan	page 8
Règlement scolaire de la commune de Haut-Intyamon.....	page 9
Carnaval Haut-Intyamon 2023	page 9
Carnaval de Bulle 2023	page 10
Secours Sud Fribourgeois.....	page 11
Passage du bus de prévention TPF dans les écoles	page 12
Camp de ski 2023 Haut-Intyamon.....	page 12
Des renards en zone urbaine	pages 13-15
GSP Gruyère Space Program	page 16
Concert de Noël des écoles.....	page 17
Les News de la Dza	pages 17-18
Une journée en forêt avec nos bûcherons !.....	page 19
La Journée des aînés – Jeunesse d'Albeuve	page 20
Impôts 2022 et 2023	page 21
La minute sécurité.....	pages 22-24
Pont du Pontet – prix de la Mobilière.....	page 25
Réfection de la route des Prés.....	page 26
L'accueil extrascolaire de Haut-Intyamon	page 27
Page destinée aux sociétés locales	pages 28-29
Diverses informations à la population	page 30
Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut	page 31
Le point de rencontre d'urgence (PRU) de la Commune de Haut-Intyamon.....	pages 32-33
Fondation Rieter-Lorétan.....	page 33
Bibliothèque de l'Intyamon	page 34
La route des fleurs	page 35
Senior mag	pages 36-46
La photo mystère / L'info pertinente.....	page 47
Administration communale / Déchetterie communale	page 48

Mot du Syndic

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Les comptes 2022 sont bons ! Avec plus de CHF 600'000.— de bénéfice sur quelque CHF 8'500'000.— de charges, c'est une heureuse issue par rapport au budget qui s'annonçait légèrement déficitaire.

Les années se suivent et se ressemblent : avant la pleine entrée en vigueur du plan comptable MCH2, imposé par le Canton, nous avons pu constituer des réserves, entre autres pour l'entretien et la rénovation de bâtiments communaux. Désormais, ces réserves sont prohibées, et le résultat final correspond de manière translucide à la réalité. Avec les incertitudes liées au Covid qui planaient à l'automne 2021 lors de l'établissement du budget, nous ne pouvons être que rassurés du résultat des comptes 2022.

Au bilan, nous constatons un déséquilibre entre la réserve pour les eaux usées, qui se monte à CHF -200'000.— (montant bel et bien négatif), et celle de l'eau potable, qui s'élève à CHF 3'000'000.—. Nous avons demandé à notre bureau d'ingénieurs une vision complète et pluriannuelle des travaux et coûts prévus. Cas échéant, nous proposerons un rééquilibrage des taxes, à première vue en augmentant celles liées à l'épuration et en diminuant le prix du m³ de l'eau potable. Nous en saurons plus lors de l'élaboration du budget 2024. Pour rappel, il n'est pas possible de financer des travaux dans ces deux domaines autrement que par les taxes qui leur sont dédiées. De même, les « réserves » apparaissant au bilan ne peuvent servir qu'à ces infrastructures. Enfin, le système de « vases communicants » entre l'adduction d'eau et les eaux usées est également prohibé.

Pour son dernier exercice, la forêt nous a rapporté de l'argent. Nous ne pouvons que féliciter et remercier chaleureusement Eric Meier, notre garde-forestier, pour son excellente et enthousiaste gestion, ainsi que toute l'équipe forestière. Tous ces collaborateurs œuvrent désormais au sein de la Corporation Forestière Moléson, que notre commune a rejointe au 01.01.2023.

La mise en place du plan comptable MCH2 a exigé un travail colossal du côté de l'administration des finances. Un immense merci à Marie-Noëlle Beaud, qui a préparé le terrain avant son départ à la retraite au printemps 2022, et à Sandy Uldry, qui a repris le flambeau avec passion et professionnalisme, ainsi qu'aux membres de la commission financière, qui se sont très vite adaptés à ce grand chamboulement avec compétence et bienveillance.

Finalement – nous ne le faisons pas assez souvent – il convient de faire part de notre profonde gratitude envers l'ensemble du personnel communal pour son travail si précieux et apprécié, qui gratifie notre commune d'une bonne santé et d'une ambiance de travail agréable et motivante pour vos autorités.

Nos remerciements vous sont également dédiés, chers concitoyennes et concitoyens, pour votre soutien – dans une proportion proche des trois-quarts – à l'extension de notre école de Neirivue, qui a de bonnes chances de devenir et demeurer notre « chantier du siècle ». Les jeunes générations et celles à venir vous en savent gré.

Enfin, comme vous pouvez le constater, notre bulletin d'information s'étoffe, ce qui est réjouissant. Merci à vous, rédactrices et rédacteurs, pour vos apports et les nombreux échanges suscités par votre prose ! Nous souhaitons à chacune et chacun une agréable lecture.

Même s'il s'agit d'une assemblée communale ordinaire, nous nous réjouissons de vous rencontrer le 24 mai prochain et vous saluons très cordialement.

Pour le conseil communal de Haut-Intyamou

Boris Fringeli, syndic



Photo Frédéric Grangier

De gauche à droite :

Nicolas Haymoz, Conseiller communal

Dicastères: Eau potable, eaux usées, endiguements, agriculture, alpages, PNR Parc Naturel Régional Gruyère-Pays-d'Enhaut, SDI Société de développement de l'Intyamon, tourisme

☎ 076 720 72 75, e-mail : n.haymoz@haut-intyamon.ch

Cédric Privet, Vice-Syndic

Dicastères: Police des constructions, éclairages publics, aménagement du territoire (PAL), société d'intérêt villageois Lessoc, RPS Remaniement parcellaire simplifié Lessoc

☎ 076 392 45 97, e-mail : c.privet@haut-intyamon.ch

Boris Fringeli, Syndic

Dicastères: Administration générale, finances, transports publics, PNR commission de la mobilité-énergie

☎ 079 291 38 80, e-mail : b.fringeli@haut-intyamon.ch

Corine Sigrist, Conseillère communale

Dicastères: Affaires sociales, service intercommunal de curatelle, santé, AVS, homes, structures d'accueil de la petite enfance, SIV Société d'intérêt villageois Albeuve-Les Sciernes, commission Seniors

☎ 078 729 70 92, e-mail : c.sigrist@haut-intyamon.ch

Bruno Ferreira, Conseiller communal

Dicastères: Routes, édilité, bâtiments communaux, police du commerce, sport, association "Sport en Gruyère", halle polyvalente, places de jeux, cimetières, chiens, déchetterie

☎ 079 536 42 34, e-mail : b.ferreira@haut-intyamon.ch

Hugo Rey, Conseiller communal

Dicastères: Service du feu, armée, stands, protection civile, ORCOC Organe communal de conduite, forêts, chauffage à distance Neirivue, syndicats, intersociété Montbovon, SIV Société d'intérêt villageois Montbovon

☎ 079 560 89 04, e-mail : h.rey@haut-intyamon.ch

Christine Sauterel, Conseillère communale

Dicastères: Ecoles, bâtiments scolaires, bibliothèque, culture, SIV Société d'intérêt villageois Neirivue

☎ 079 767 08 40, e-mail : c.sauterel@haut-intyamon.ch

ASSEMBLEE COMMUNALE

Convocation

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Haut-Intyamon sont convoqués en assemblée communale

**le mercredi 24 mai 2023 à 20h15,
à la salle communale à Albeuve.**

Tractanda :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 8 mars 2023

Le procès-verbal ne sera pas lu, il est à disposition auprès de l'administration communale durant les heures d'ouverture, dix jours avant l'assemblée ou sur le site communal, www.haut-intyamon.ch

2. Comptes 2022

- a. Compte de résultats
- b. Compte des investissements
- c. Rapport de la Commission financière
- d. Approbation des comptes 2022

3. Approbation du règlement scolaire de la commune de Haut-Intyamon

4. Divers

Le Conseil communal

Toute demande particulière est à adresser par écrit à l'attention du Conseil communal à commune@haut-intyamon.ch ou par courrier postal d'ici au vendredi 19 mai 2023.

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés auprès de l'administration communale durant les heures d'ouverture.

Compte de résultats

Compte de résultats		Comptes 2022		Budget 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	1'017'002.13	240'942.48	856'380.13	217'337.00
1	Ordre et sécurité publics - défense	141'198.10	58'854.80	142'170.71	54'980.00
2	Formation	2'065'926.95	217'632.41	1'895'073.85	51'098.00
3	Culture - sports - Loisirs	166'456.50	10'346.25	126'487.45	3'500.00
4	Santé	605'917.85	7'023.70	605'041.80	5'000.00
5	Affaires sociales	787'951.65	5'494.00	776'201.10	12'000.00
6	Trafic et télécommunication	751'492.08	23'841.88	765'615.04	17'567.63
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'296'217.53	1'255'250.30	1'517'024.14	1'265'098.38
8	Economie publique	1'401'561.65	1'349'670.20	1'250'596.30	963'607.56
9	Finances et impôts	234'880.37	5'927'336.31	313'921.80	5'580'204.00
Totaux		8'468'604.81	9'096'392.33	8'248'512.32	8'170'392.57
Excédent de produits / charges		627'787.52			78'119.75

Compte des investissements

Compte des investissements		Comptes 2022		Budget 2022	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1	Administration générale	0.00	0.00	0.00	0.00
1	Ordre et sécurité publics - défense	230'351.95	253'656.63	0.00	0.00
2	Formation	1'744'141.75	0.00	11'935'800.00	0.00
3	Culture - sports - Loisirs	0.00	0.00	0.00	0.00
4	Santé	0.00	0.00	0.00	0.00
5	Affaires sociales	0.00	0.00	0.00	0.00
6	Trafic et télécommunication	281'638.15	0.00	624'000.00	0.00
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	490'893.01	573'628.65	705'000.00	452'000.00
8	Economie publique	327'738.95	135'000.00	222'000.00	44'400.00
9	Finances et impôts	0.00	0.00	0.00	0.00
Totalisation		3'074'763.81	962'285.28	13'486'800.00	496'400.00

Bilan

Compte	Désignation	Bilan au 1.1.2022	Bilan au 31.12.2022
1	ACTIF	12'102'937.16	26'912'391.13
10	Patrimoine financier	4'703'854.77	10'028'815.24
100	Disponible et placements à court terme	632'349.57	866'899.61
101	Créances	1'253'094.10	-1'672'481.09
102	Placements financiers	616'938.90	619'467.76
104	Actifs de régularisation	35'312.90	4'054'728.96
107	Placements financiers	60'000.00	60'000.00
108	immobilisation corporelle du PF	2'106'159.30	6'100'200.00
14	Patrimoine administratif	7'399'082.39	16'883'575.89
140	Immobilisation corporelles PA	7'399'082.39	16'830'855.89
145	Participation		52'720.00
2	PASSIF	-12'102'937.16	-26'912'391.13
20	Capitaux de tiers	-7'583'162.58	-15'691'552.51
200	Engagements courants	97'918.97	-1'275'130.89
201	Engagements financiers à court terme	299'622.62	-9'578.70
204	Passifs de régulation RG	-187'408.57	-120'981.45
205	Provision à court terme	-1'080'046.11	
206	Engagements financiers à long terme	-5'822'953.94	-13'395'565.92
209	Engagements envers les financements spéciaux et les fonds de	-890'295.55	-890'295.55
29	Capital propre	-4'519'774.58	-11'220'838.62
290	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	-926'550.95	-2'789'553.07
295	Réserves liées au retraitement (introduction MCH2)		
296	Réserves liées au retraitement du PF		
299	Excédent + ou Découvert - du bilan	-3'593'223.63	-8'431'285.55

Règlement scolaire de Haut-Intyamou

Suite au regroupement des cercles scolaires de l'Intyamou au 1^{er} août 2022, chaque commune a dû mettre à jour son Règlement scolaire. Peu d'articles ont été modifiés. Le nouveau conseil des parents se compose de 8 membres, parents d'élèves, dont 3 parents pour notre commune (anciennement 5). La Conseillère communale responsable des écoles participe au conseil des parents, de même que le directeur d'école.

Le règlement scolaire du 28 novembre 2018, modifié le 8 juillet 2020, sera abrogé, et l'Assemblée communale doit approuver ce nouveau règlement.

Ce dernier est à disposition au bureau communal pour consultation avant l'assemblée communale.

Carnaval Haut-Intyamou 2023

Des cow-boys, des esquimaux, des licornes, des clowns et encore bien d'autres sont venus vous rendre visite et pousser la chansonnette dans les villages à l'occasion du Carnaval ! Tous les élèves et leurs enseignant-e-s tiennent à vous adresser un immense MERCI pour votre grande générosité.



Carnaval de Bulle 2023

Cette année, les trois classes de 3-4H d'Albeuve ont participé au cortège du carnaval de Bulle sous le thème « Autour du monde ». Le coup d'envoi du défilé a été donné à 14h23 sous une météo radieuse. Les enfants et les maîtresses étaient excités, joyeux et un peu impressionnés.

Nous avons eu le plaisir de présenter nos déguisements de marins fabriqués avec soin durant les heures de bricolage.

Ensuite, le rababou a pris feu, annonçant la fin de l'hiver. Et pour clore ce bel après-midi, nous sommes allés danser et prendre le goûter à la traditionnelle « disco » de l'hôtel de ville. Ce fut un moment de partage et d'émotions qui nous a valu de passer à la télévision et même à la radio pour la plus grande fierté des enfants.



Les enseignantes des élèves de 3-4H

Secours Sud Fribourgeois



L'association "Secours Sud Fribourgeois" regroupe les ambulanciers et les pompiers des 3 districts du sud. Après un intense travail durant une dizaine de mois, le bataillon sud a pris ses fonctions au 1^{er} janvier 2023.

Les corps de sapeurs-pompiers et centres de renforts ont été réorganisés en compagnies et compagnies spécialisées et renommés du nom du village de la base de départ principale. Seule notre compagnie a pu conserver son nom d'origine : "INTYAMON".

Le bataillon permet une meilleure répartition des forces en allouant les hommes et moyens nécessaires les plus proches, les limites communales étant abolies. Un événement d'envergure mobilisera immédiatement les compagnies voisines.

Chaque compagnie est formée d'un état-major comprenant le commandant et son remplaçant, ainsi que les référents formation et matériel qui se réunissent régulièrement au niveau du bataillon pour uniformiser le fonctionnement des 14 compagnies.



**Lt Lénaïc
Bochud**
Réfèrent
formation
Lessoc

**Cap. Marc
Beaud**
Commandant
Grandvillard

**Sgt Cyril
Antonazzo**
Réfèrent
matériel
Grandvillard

**Cap. Rafael
Merino**
Commandant
remplaçant
Albeuve

Passage du bus de prévention TPF dans les écoles

Suite à plusieurs infractions à répétition constatées dans les bus scolaires, le Conseil communal a décidé de demander l'intervention des Transports publics fribourgeois (TPF) et du bus de prévention.

Ce bus, muni d'outils multimédias et didactiques, a permis de sensibiliser tous les élèves des écoles de Haut-Intyamou au respect des règles dans les transports en commun.

Ces ateliers ont été fortement appréciés par les élèves et leurs enseignant-e-s !

Plus d'informations sur le site www.tpf.ch/html/ensemble/fr/index.html



Camp de ski 2023 Haut-Intyamou

Après deux ans de pause forcée par le Covid, le camp de ski 2023 a repris ses quartiers à la pension La Cordée à Ovronnaz du 9 au 13 janvier 2023.

Neige, beau temps et bonne humeur étaient de la partie ! Merci à tous les élèves de la 5H à la 8H, à leurs accompagnants et à l'ensemble des bénévoles qui œuvrent en coulisse pour cette magnifique semaine.



Des renards en zone urbaine

Des renards vivant au cœur des quartiers résidentiels ! Depuis quelques années, on en observe de plus en plus fréquemment dans les villes et les villages à travers la Suisse. Alors que certaines personnes se réjouissent de côtoyer ce nouveau voisin, d'autres s'en plaignent, les accusant de causer des dégâts ou craignant la transmission de maladies.

Ce n'est pas une tâche aisée pour les autorités compétentes que de régler ces conflits, car il n'y a malheureusement pas de solution miracle. Quoiqu'il en soit les renards ne se laissent pas chasser des agglomérations, et les tirs ne règlent les problèmes que dans des cas exceptionnels. Il existe néanmoins des solutions pour que la cohabitation avec cet animal sauvage se fasse avec un minimum de conflit.

Portrait d'un petit malin :

Les renards vivant dans nos villes et nos villages appartiennent à l'espèce nommée **renard commun** ou **renard roux** (*Vulpes vulpes*). Ils appartiennent à la famille des canidés et sont donc apparentés à nos chiens domestiques. Les renards se distinguent par leur grande capacité d'adaptation et peuvent vivre dans des habitats très différents, tant dans la forêt de montagne que dans le centre d'une ville.



En Suisse leur population a augmenté de manière significative après l'éradication de la rage, au milieu des années 1980. Pour cette raison, et parce que les zones habitées se sont étendues considérablement, les habitats du renard et de l'être humain se superposent de plus en plus. Cela ne semble pas déranger goupil, il s'est parfaitement adapté à ses nouvelles conditions de vie.

La **nourriture abondante** est une autre raison pour laquelle les renards s'installent dans les zones habitées. Ces animaux sont omnivores et trouvent facilement de quoi se sustenter dans nos déchets ménagers, nos composts, voire nos clapiers ou poulaillers trop peu sécurisés.

Quels sont les dégâts occasionnés ?

Dans les alentours de la maison, il faudrait plutôt parler de nuisances (plates-bandes labourées, sacs poubelles éventrés, outils de jardinage subtilisés). Cependant le renard est un prédateur et peut dès lors causer des dégâts aux animaux de rente et de compagnie. Il cherchera le plus souvent à trouver sa nourriture là où elle est la plus accessible et perdra relativement vite la méfiance vis-à-vis de l'être humain. Les renards « apprivoisés » sont un réel problème, car ils incommode les gens et finalement, le coupable sera l'animal, qui devra être abattu. **Il n'est souhaitable, ni par les autorités compétentes, ni par le Garde-faune, d'avoir recours à l'abattage, mais c'est malheureusement souvent la seule option lorsqu'un renard s'est trop accommodé de sa condition urbaine.** Le chat domestique côtoie souvent les renards, car comme eux, il est un prédateur. Juste un peu plus petit, mais souvent plus agressif. Il constitue une proie trop risquée pour goupil.

Quel comportement adopter ?

Le plus important est de faire en sorte que les renards ne trouvent pas de nourriture, ni de cachettes dans votre jardin. Donc :

- ☞ Pas de restes de viande, de produits laitiers et à base de céréales, pas de nourriture cuite dans le compost ! Le cas échéant, **couvrir le tas du compost ou préférer un compost fermé.**
- ☞ Ne pas placer l'écuille des animaux de compagnie à l'extérieur.
- ☞ Si possible ne pas laisser les fruits tomber au sol.
- ☞ Sortir les sacs poubelle le jour du ramassage et non la veille.
- ☞ Ranger les souliers, les gants de jardinage, les jouets et autres objets similaires pour la nuit : ce sont des « jouets » très appréciés, surtout par les renardeaux.
- ☞ Empêcher l'accès aux cachettes (p. ex. sous la cabane de jardin) mais seulement entre août et février, c'est-à-dire en dehors de la période de reproduction. Les renards peuvent se glisser dans des fissures de 12 cm. Lorsque vous fermez ces cachettes, vérifiez qu'il ne s'y trouve aucun animal.
- ☞ Recouvrir au plus vite dès qu'ils creusent.
- ☞ Sécuriser les clapiers et les poulaillers en préférant un enclos fermé.



Il est difficile d'aménager le jardin pour qu'il ne soit pas attrayant pour goupil, car les jardins intéressants pour les renards servent aussi d'habitats au hérisson et aux oiseaux.

Comment me comporter lorsque je rencontre un renard ?

- ☞ **Ne jamais donner à manger aux renards !** Les ignorer ou les chasser en levant la voix. Goupil est un animal sauvage et doit le rester, mais il n'est pas agressif et ne représente aucun danger, même pour les plus jeunes enfants.
- ☞ Ne jamais jouer avec les renardeaux, même s'ils sont confiants !
- ☞ Annoncer les édifices abritant des renardeaux au Garde-faune.
- ☞ Tenir les chiens en laisse : les gros chiens peuvent être très dangereux pour les renards, et tous les chiens peuvent être infectés par la gale.
- ☞ Guetter les renards qui apparaissent et les chasser en levant la voix.
- ☞ Annoncer immédiatement les renards malades ou blessés au surveillant, au Garde-faune ou à la police.

En conclusion, ces simples règles permettent d'éviter de créer des conditions trop attractives pour les renards et les dissuadent partiellement d'élire domicile dans nos jardins. Que l'on ne s'y trompe pas, goupil fait partie de nos paysages et sa présence est normale. Il convient juste de faire en sorte



qu'il ne devienne pas trop confiant vis-à-vis de l'être humain et qu'il n'ait pas de facilité à trouver sa nourriture dans nos villages. Un peu de tolérance et un comportement correct devraient permettre la cohabitation tout à fait pacifique du renard et de l'être humain.

Pour le Conseil communal, Privet Cédric

GSP Gruyère Space Program

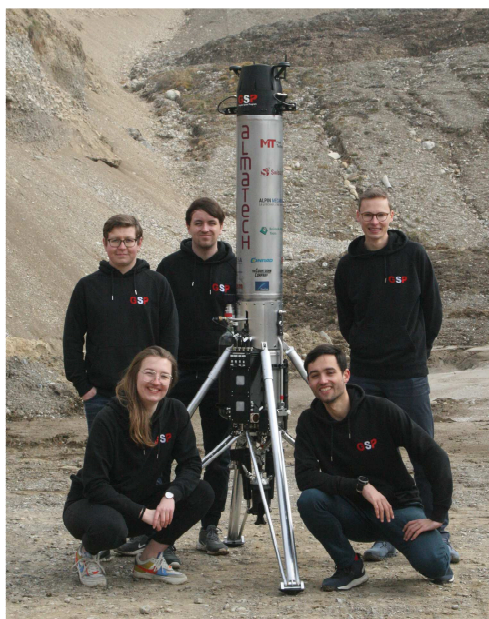
Impossible de passer à côté de cette information puisqu'ils sont partout : le journal La Gruyère, La Liberté et même au téléjournal ! Le Conseil communal tient à féliciter l'équipe du GSP composée de Julie Böhning, Simon Both, Lionel Isoz, Jérémy Marciacq et Pierre Morin et leur souhaite plein succès dans leurs futurs essais.

Gruyère Space Program est une association de 5 étudiants en Gruyère qui développent Colibri, une fusée capable de ré-atteindre à l'aide de son moteur. Ce véhicule de 100 kg et 2.50 m de haut volera pour la première fois à la fin de l'année 2023 après une série de tests du système, une première pour des étudiants dans le monde.

L'objectif des vols est de décoller, se stabiliser à une altitude de 100m pendant environ une minute, puis de se poser délicatement.

Ce défi technique nécessite de maîtriser deux technologies cruciales : d'abord le contrôle de la fusée, géré par l'ordinateur de bord qui mesure précisément l'orientation et la position de la fusée et dirige le moteur afin de maintenir le véhicule sur sa trajectoire. Ceci nécessite des algorithmes complexes et des corrections très fines de l'orientation et de la poussée du moteur, effectuées plusieurs centaines de fois par seconde. Ces algorithmes sont testés sur μ Mouche, un drone électrique embarquant la même électronique que Colibri.

La propulsion du véhicule est aussi primordiale et doit générer une poussée suffisante afin de faire décoller le véhicule. Pour ce faire, un oxydant et un carburant sont injectés sous forme liquide dans une chambre de combustion où ils s'enflamment, puis sont accélérés à haute vitesse dans une tuyère. Une première version du moteur de test est actuellement en phase de test sur les dessus de Lessoc. Pour ces tests, le moteur est fixé à une structure fixe, permettant d'évaluer ses performances. Une prochaine version plus complexe permettant des allumages de plus d'une minute sera aussi testée dans quelques mois.



Concert de Noël des écoles



Le 16 décembre au soir, de petites lumières s'allument aux abords de quelques granges du village d'Albeuve. Des petits lutins du Père-Noël, emmenés par leurs maîtres et maîtresses, se dirigent sous quelques petits flocons de Noël et se préparent à enchanteur les oreilles de leurs futurs auditoires.

Des villageois, des parents, des amis se promènent et suivent gaiement leur chef de groupe : sapin vert, sapin rose ou sapin bleu qui les dirige vers nos jeunes chanteurs !

Le mini-concert s'anime et les applaudissements retentissent. Chaque groupe entendra les jolies mélodies devant les fermettes du village avant de rejoindre le point final du parcours enchanté devant l'école d'Albeuve. Tous les enfants se rejoignent et chantent le morceau final ! Enfants, lutins, parents et amis se retrouvent pour déguster les délicieuses pâtisseries confectionnées par les parents et le succulent vin chaud ou thé chaud préparé par Manu ! Quel beau moment de partage et d'amitié !

Les News de la Dza

Les 100 premiers jours de la corporation forestière Moléson



Voilà 100 jours que la corporation forestière Moléson est entrée officiellement en fonction et autant d'échos à évoquer. Nous allons toutefois nous concentrer sur les plus importants : le personnel et la forêt de demain.

Tout d'abord quelques mots sur le noyau de l'entreprise nouvellement constituée : l'équipe forestière. Actuellement notre effectif s'élève à 19 personnes : 4 gardes-forestiers, 1 administrateur (à temps partiel), 3 contremaîtres-forestiers, 7 forestiers-bûcherons CFC et 4 apprentis.

Dès l'automne prochain, nous aurons la chance de pouvoir compter sur l'arrivée de 3 nouveaux apprentis, ce qui nous amènera à un effectif de 6 personnes en formation car l'un d'eux terminera sa formation en août de cette année.

La formation de la relève est pour nous un élément central. En effet, nous devons penser à fournir à la forêt future une relève qualifiée, au même titre qu'un rajeunissement forestier fort et résilient, capable de s'adapter aux différents défis à venir. Comme précédemment cité, nous avons la chance de pouvoir compter sur une équipe non seulement nombreuse mais également soudée, motivée et très compétente, prête à relever les défis et tâches futurs.



Depuis quelques années la forêt souffre et aura d'autant plus besoin des compétences d'un personnel qualifié et observateur. Voir évoluer ce noble écosystème est, pour les passionnés que nous sommes, la meilleure des écoles. Nous allons tous, citoyens, passionnés et professionnels au-devant de gros changements dans notre paysage gruérien. Notre verte Gruyère ne le sera probablement plus autant que par le passé, nous devons malgré nous admettre de plus en plus d'arbres secs et dépérissant qui se fondront dans le décor. Une de nos principales tâches sera de vulgariser, communiquer au mieux ces changements et problèmes liés aux affres climatiques, de sorte à ce que vous tous compreniez mieux nos décisions qui peuvent parfois laisser perplexes les plus attentifs d'entre vous.

Lors d'un prochain article, nous tâcherons de vous éclairer un peu plus sur les différentes mutations de notre patrimoine forestier. D'ici là, nous vous rappelons que nous sommes à disposition pour toutes questions.

Patrick Ecoffey, garde-forestier

Liste de contacts Corporation Forestière Moléson

Patric Ecoffey

Directeur | Garde-forestier
Communes de Gruyères et du Pâquier
Rue de Gruyères 106 - 1630 Bulle
079 743 02 34
p.ecoffey@cfmoleson.ch

Eric Meier

Garde-forestier
Commune de Haut-Intyamon
079 506 30 04
e.meier@cfmoleson.ch



Une journée en forêt avec nos bûcherons !

Par Melissa Oberson, apprentie de 1^{ère} année à l'administration communale

Dans le cadre de son apprentissage d'employée de commerce à l'administration communale, il a été proposé à Melissa Oberson de passer une journée auprès du service communal forestier.

« J'ai beaucoup apprécié passer une journée avec le service forestier communal. Les bûcherons m'avaient donné rendez-vous à 6h45 à Albeuve ; il faisait encore nuit et il pleuvait mais cela ne m'a pas démotivée.

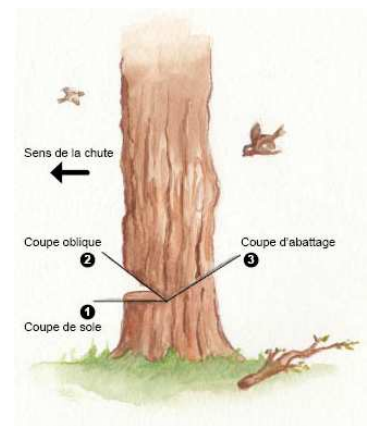
Nous avons commencé la journée en allant nettoyer les rigoles des chemins, au-dessus de Neirivue et d'Albeuve, afin d'éviter qu'elles ne se bouchent avec toutes les feuilles qui étaient tombées. Après cela, j'ai eu la chance d'assister à une coupe de bois.

Les employés m'ont expliqué beaucoup de choses et m'ont montré comment déterminer assez précisément la direction dans laquelle l'arbre tombera au moyen d'un double mètre placé dans la première entaille. Chaque bout du mètre dans chaque coin de l'entaille. Et c'est ainsi qu'on peut voir à peu près l'endroit où tombera l'arbre.

Ensuite ils font la coupe d'abattage pour positionner le coin à manivelle dans l'entaille afin d'aider l'arbre à tomber.



Voici à quoi ressemble un coin à manivelle.



J'ai terminé la journée en allant dégager des chemins et en assistant à la fabrication de bûches finlandaises.

J'ai passé une super journée en leur compagnie. J'ai été très bien accueillie au sein de leur équipe et nous avons beaucoup rigolé.

Encore mille mercis à eux et à mes maitresses d'apprentissage de m'avoir organisé cette journée. »

Melissa Oberson

La Journée des aînés – Jeunesse d’Albeuve

Le dimanche 19 mars, la Jeunesse d’Albeuve a organisé comme à son habitude, un après-midi en compagnie des aînés d’Albeuve et des Sciernes.

Cet après-midi a débuté par un joli discours du président, Simon Beaud, suivi par celui de notre syndic, Boris Fringeli. Paul Castella, un de nos membres, a récité un joli texte dédié aux grand-mamans alors que d’autres ont préparé de bons gâteaux, des plats de fromage et de quoi se désaltérer.

Par la suite, nos aînés ont testé avec enthousiasme leurs connaissances en répondant par groupe à un quiz sur les chapelles de la Gruyère. Quelques membres de la société faisant partie de la fanfare ont joué de jolis morceaux. Deux de nos aînés, Bruno Pythoud et André Castella, ont également participé à l’animation en chantant quelques notes.

Cette journée s’est terminée par des parties de cartes et des discussions entre générations autour d’un bon verre. Quelques anecdotes et bons souvenirs ont refait surface.

La Jeunesse d’Albeuve remercie tous les aînés présents et les membres de la société pour cette belle journée. Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux l’année prochaine.

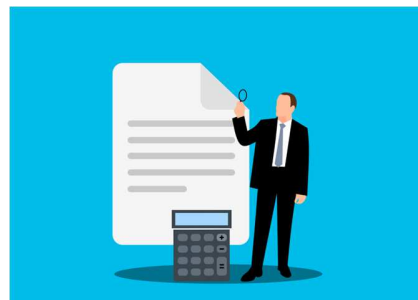
La Jeunesse d’Albeuve



Impôts 2022 et 2023

En cette période printanière, vous avez normalement rempli votre déclaration fiscale pour l'année 2022.

Selon les barèmes et calculs figurant à la fin du livret d'instructions générales du Service cantonal des contributions à Fribourg (SCC), vous avez la faculté de calculer le total des impôts dus, tant à la commune qu'au canton et à la paroisse. Pour les contribuables qui utilisent le logiciel Fritax, celui-ci édite une feuille récapitulative des montants dus.



Il vous appartient dès lors, afin d'éviter la facturation d'un solde trop important lors de l'établissement du décompte final qui interviendra uniquement à la transmission de l'avis de taxation par le SCC, d'adapter l'éventuel montant manquant sur les acomptes 2022 en utilisant le bulletin vierge "acompte volontaire".

D'autre part, la demande d'acompte d'impôts 2023 doit vous parvenir début mai, la première tranche étant payable fin mai. Il ne vous aura pas échappé que, cette année encore, le coefficient cantonal d'impôt sur le revenu est légèrement inférieur (96%) à celui de la commune (97%) <https://www.fr.ch/dfin/scc/actualites/principales-nouveautes-fiscales-pour-les-periodes-2022-et-2023>.

Nous vous rendons attentifs au fait que le codage des bulletins de versement est différent chaque année. Lors de paiements via internet, pour une bonne affectation des montants payés, il est important de vérifier que les références correspondent au bulletin de versement de l'année fiscale concernée.

Les contribuables qui ont vu leur situation se modifier de façon importante en 2022, ou en ce début d'année 2023, voudront bien nous faire parvenir dans les meilleurs délais les informations fiscales rectifiées pour nous permettre d'ajuster les acomptes 2023. L'administration communale ne procède à aucun calcul. Si vous deviez avoir besoin d'aide pour une estimation, vous voudriez bien vous adresser au Service cantonal des contributions.

Si d'aventure vous ne recevez pas d'acomptes 2023, c'est que nous n'avons pas obtenu les informations utiles pour pouvoir les établir. Il est de la responsabilité du contribuable de nous transmettre toutes les informations utiles.

L'administration communale reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Service impôts et taxes : ☎ 026 928 40 42 – finances@haut-intyamou.ch

La minute sécurité !

Chaque bulletin consacrera désormais une ou plusieurs pages à la prévention des accidents et des incendies. Merci de votre attention !

Pas de déchets dans votre fourneau

Malgré les nombreuses options d'élimination, subsiste pour certains individus la tentation d'éliminer leurs déchets dans la chaudière à bûches, le poêle ou la cheminée. L'utilisation inappropriée de son fourneau à bois comme « usine d'incinération des déchets » – tout comme la combustion ou le dépôt des déchets en plein air – représente la principale mauvaise voie pour les ordures ménagères. Celui qui élimine ses déchets de cette manière illégale se met en danger lui-même ainsi que ses semblables et son environnement. Des déchets improprement brûlés ou stockés laissent des substances nocives dans l'air et le sol, qui ont un impact négatif dans le voisinage immédiat. En outre, les produits de la combustion des ordures endommagent le fourneau.

A petits moyens, grands effets : une évacuation des déchets conforme aux prescriptions permet une énorme réduction de la pollution. Les analyses montrent que la combustion de déchets dans une cheminée ou un fourneau au bois émet environ 1'000 fois plus de dioxine qu'une usine moderne d'incinération des déchets urbains.

Combustibles autorisés et cendres

- Les chauffages au bois à chargement manuel – poêles, cheminées et chaudières au bois – ne doivent brûler que du bois à l'état naturel, sec et en morceaux (bûches provenant de la forêt, découpes de scieries, branches et pives), pellets ainsi que les chutes de bois massif inutilisées obtenues exclusivement par transformation mécanique.
- Pour allumer le feu, des allume-feu (p. ex. laine de bois trempée en cire) conviennent mieux que les journaux.
- De petites quantités de cendres bien refroidies des chauffages de l'habitat peuvent être éliminées avec les ordures ménagères. De grandes quantités doivent être déposées dans une décharge adéquate.



Interdit

- Il est interdit de brûler des déchets de tout genre dans des fourneaux, notamment:
 - o Le papier, le carton et les emballages plastiques, les briques de lait et équivalent.
 - o Les résidus de bois traités des menuiseries, charpenteries et fabriques de meubles.
 - o Les bois usagés : vieux meubles, fenêtres, portes, sols, lambris et charpentes issus de démolitions, transformations... ainsi que les emballages en bois (caisses, palettes, etc.).
 - o Il est interdit de brûler des déchets – y compris les résidus de bois et les bois usagés – dans un foyer ou dans toute autre installation à l'extérieur. Le feu du 1^{er} Août ne fait pas exception à cette règle!
 - o Les cendres ne sont pas à utiliser comme engrais.

Eviter le rejet de polluants dans l'environnement !

Ce qui est juste

Dans les chauffages à bûches on ne doit brûler que du bois à l'état naturel. Le respect de cette disposition juridique vaut la peine pour plusieurs titres. Veillez à ce que les cendres chaudes soient conservées seulement dans des récipients et sur des surfaces ininflammables.

Les apparences peuvent être trompeuses

Les poutres, les lattes, les palettes et les caisses peuvent contenir des polluants ou avoir été traitées sans que cela soit visible à l'œil nu et sont à considérer comme bois usagé (**exceptions : piquets de clôture, rames à haricots et autres objets en bois massif non traités employés pour le jardinage ou l'agriculture**). En conséquence, ces bois ne doivent pas être brûlés dans les fourneaux à bois de faible puissance mais doivent être éliminés dans des chaudières à bois usagé autorisées ou dans les usines d'incinération des ordures ménagères. Ces chauffages produisent de la chaleur et de l'électricité et sont munis de filtres de gaz prescrits. Tous les autres déchets sont à éliminer dans des lieux de recyclage spécifiques pour être recyclés en respectant l'environnement.

Les fourneaux supportent mal les déchets

La combustion de déchets produit des gaz qui endommagent rapidement certains éléments des chauffages au bois (échangeur de chaleur, cheminée). La réparation des dégâts dépasse de loin les économies escomptées sur le coût d'élimination des déchets. Les dépôts supplémentaires dans le fourneau et la cheminée rendent le travail du ramoneur plus difficile, ce qui augmentera sa facture.

Gare aux feux de cheminée

Les dépôts dans les cheminées ne préoccupent pas que les ramoneurs, les assureurs incendie les craignent également, car ils augmentent singulièrement les risques. La combustion de déchets peut être considérée comme une faute grave et permettre à l'assureur de se retourner contre l'utilisateur en cas de sinistre.

L'homme n'est pas un filtre

Qu'il s'agisse de bois, de plastiques ou de composites, beaucoup de déchets contiennent des métaux lourds et d'autres polluants. Le bois traité avec des couleurs peut contenir du plomb. Sa mise en décharge et combustion dans la cheminée libèrent ces toxiques et permettent la formation d'autres polluants graves tels que dioxines et furanes, qui sont toxiques pour les hommes, car ils s'accumulent dans les tissus adipeux des organismes vivants. En les brûlant dans le propre chauffage ces polluantes sortent par la cheminée et se déposent à proximité. Les dégâts pour les hommes, les animaux et les sols sont grands. Une analyse chimique des résidus apporte une preuve valable en cas de combustion illicite et permet des poursuites pénales.

La cendre de bois n'est pas un engrais

Les cendres de bois ne sont pas à utiliser comme rajout au compost ou comme engrais. Les arbres accumulent des substances du sol et de l'air. C'est pourquoi le bois contient souvent des substances polluantes comme les métaux lourds, la concentration desquelles varie selon l'espèce d'arbre et l'emplacement. En outre, lors d'une combustion incomplète, des polluants organiques se forment. Ceux-ci, ainsi que tous les composants non combustibles du bois, restent concentrés dans les cendres et présentent, en les utilisant comme engrais dans le jardin, de sérieux risques pour notre sol et par l'intermédiaire du réseau trophique une menace avérée pour la santé humaine - un boomerang!

Conséquences d'une élimination illégale

L'élimination illégale de déchets, donc également de bois usagés et de restes de bois, pollue l'air, endommage les plantes, le sol et les eaux et nuit ainsi à la santé humaine et animale; elle est en outre punissable.

Consultez les recommandations et réglementations cantonales et communales.

Sources :



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de l'environnement OFEV
Plan d'action bois

Pont du Pontet – prix de La Mobilière

En 2019, un glissement de terrain a endommagé le chemin du muletier reliant Montbovon au col de Jaman. Ce sentier historique permettait les échanges commerciaux entre la Gruyère et l'arc lémanique.

Le glissement de terrain se situait environ 300m en amont du Pont du Pontet ; cet ouvrage remarquable est inscrit à l'inventaire des voies de communication historique de la Suisse.

L'intégrité du sentier étant compromise, la Commune de Haut-Intyamou a décidé de procéder à la réfection du tronçon endommagé.

Le projet a donc été proposé à l'assurance La Mobilière qui finance ce type de chantier via le fonds « Mobilière ponts et passerelles ».

La remise en état du sentier, disposant d'une importance historique reconnue, fut donc retenue. En 2022, l'entreprise José Charrière, en collaboration avec l'équipe forestière communale, a réalisé un ouvrage de soutènement en bois appelé « caisson forestier ». Cet ouvrage, composé à 100% de bois de la Commune, a permis de stabiliser le tronçon endommagé. De cette manière, les promeneurs et le bétail peuvent à nouveau emprunter ce sentier historique en toute sérénité.



Réfection de la route des Prés

Des travaux de réfection de la route des Prés devraient débuter le lundi 22 mai 2023 et dureront environ 8 semaines, soit jusque dans le courant du mois de juillet.

Ces travaux consistent en la réfection complète de la route et s'étendent du départ de la route des Prés à Albeuve jusqu'au lieu-dit Champ du Mur.

Pour effectuer ces travaux, une fermeture complète de la route est nécessaire aux dates suivantes :

- du lundi 22 mai 2023 au vendredi 21 juillet 2023 environ (selon l'avancement des travaux).

La route sera interdite à tout transit. Les travaux seront effectués par étapes afin de réduire la gêne pour les riverains. Les véhicules se rendant aux Planis et en amont passeront par Les Sciernes.

Ces travaux font l'objet d'une participation financière du Canton et de la Confédération sous la forme d'un crédit agricole.

Une information plus précise sera transmise avant le début des travaux sur le site de la Commune ainsi que par l'intermédiaire de l'application iGruyère.

Monsieur Jean-Luc Chapalay, du bureau Martin ingénieurs civils Sàrl, en charge du suivi du chantier, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au téléphone 026 924 68 33 ou par courriel à l'adresse jlc@martin-ing.ch.

Merci par avance de votre compréhension.



L'Accueil extrascolaire Haut-Intyamou



Photos de Younes Amimi

L'Accueil extrascolaire (AES) est ouvert aux enfants de la 1H à la 8H du cercle scolaire de Haut-Intyamou, durant la période scolaire uniquement (fermé durant les vacances scolaires). Il se situe au 2ème étage du bâtiment scolaire de Neirivue.

L'objectif principal est de proposer un accueil en faveur des enfants où ils pourront participer à des activités adaptées à leur âge et leurs envies. Du personnel qualifié est engagé pour accueillir et veiller sur la sécurité et le bien-être des enfants.

Un traiteur de la région fournit des repas équilibrés composés de produits locaux, frais et de saison.

Unités	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin 1 06h45 - 08h00	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT
Matin 2 08h00 - 11h45	FERME	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERME
Midi 11h45 - 14h00	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT
Après-midi 14h00 - 15h45	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT
Soir 15h45 - 18h15	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT

Informations : <https://www.haut-intyamou.ch/ecoles-et-formation/accueil-extra-scolaire>

Contact : 079 203 20 01 ou aes@haut-intyamou.ch

Course populaire

10^e
édition

la pète
buloche



Les Sciernes-d'Albeuve

26 août 2023



Inscriptions
et renseignements
079 453 88 91

Dès 19 h 30
Concert avec le groupe



L'Impasse

Organisation: SIV Albeuve - Les Sciernes
Règlement et horaires au verso

Find us on
Facebook

RAIFFEISEN groupe



CHARDONNENS
BOISSONS

alimentation
BEAUD & FILLES
ALBIERRE
Prime

**ON COMPTE
SUR VOUS !**



**SOUPER
DE SOUTIEN
RJGH 2024**

SOCIÉTÉ DE JEUNESSE ALBEUVE

**Samedi
3 juin 2023**

Grande salle Montbovon
Dès 18h30

Fondue chinoise

Prix incluant apéritif, fondue chinoise,
dessert et café, adulte 80 CHF
enfant jusqu'à 16 ans 40 CHF



**Animation musicale
tombola et bar**

Inscription
SMS ou whatsapp 079 823 99 19
e-mail julia.beaud@icloud.com

Le bulletin d'information dédie **une ou plusieurs pages aux sociétés de la Commune.**

En cas d'intérêt, vous êtes invité-e-s à communiquer les dates des événements prévus en fin d'année 2023 ou courant de l'année 2024 **d'ici au 31 octobre 2023** à l'adresse commune@haut-intyamon.ch. Merci d'avance !

Tu cherches un job d'étudiant ?

Tu as entre 18 et 25 ans ? Tu es étudiant e et tu cherches un petit complément de revenu ?

La Commune recherche des citoyens volontaires pour participer aux dépouillements lors des votations au bureau communal (en moyenne 4 dimanches par an).



Les scrutateurs

Les scrutateurs prennent part à l'ouverture des bulletins et au comptage des votes. Ils doivent être domiciliés dans la commune et être présents le jour du scrutin.

L'opération de dépouillement

Il s'agit de l'ensemble des opérations électorales permettant d'établir les résultats du scrutin. Le dépouillement se fait en présence de collaboratrices du bureau communal sans interruption jusqu'à son achèvement.

Tu es intéressé e et souhaites plus d'informations à ce sujet ? Contacte le bureau communal au 026 928 40 40 ou par courriel commune@haut-intyamon.ch

Vous êtes propriétaire ou logeur et vous louez votre bien ou une partie de votre logement ?

Merci d'annoncer les arrivées-départs de vos locataires au contrôle de l'habitant de la commune 😊, directement au guichet durant les heures d'ouverture ou par email habitant@haut-intyamon.ch.

iGruyère - La Gruyère se digitalise

Vous souhaitez être informés en temps réel de ce qui se passe sur la Commune ?

N'attendez plus et téléchargez l'application iGruyère au moyen du QR code ci-dessous !



Téléchargez dès maintenant iGruyère !

App Store



Google Play



Soutiens du Parc



Plantation d'arbres fruitiers

Pour un forfait de 160.-, le Parc vous conseille sur les variétés, fournit les plants et organise la taille durant les 6 premières années de la vie des arbres. **Les commandes peuvent se faire jusqu'au 22 septembre 2023.** Le formulaire de commande ainsi que toutes les informations sur les essences disponibles se trouvent sur le site du Parc (gruyerepaysdenhaut.ch).

Plantation de haies indigènes

Le Parc **finance l'entier du coût des boutures d'essence indigène ainsi que** les arbres tels que merisiers, chênes ou érables. **Les demandes sont à adresser à nature@gruyerepaysdenhaut.ch jusqu'au 22 septembre 2023.**

Création ou revitalisation d'étangs

Le Parc offre un service de conseils et un soutien financier pour la réalisation d'un étang. Les demandes sont à adresser en tout temps à nature@gruyerepaysdenhaut.ch.

Pour un jardin vivant

Lors des travaux de printemps au jardin, quelques aménagements simples favorisent de nombreuses espèces. Rien de tel pour observer une vie foisonnante chez soi !



Aménager des refuges pour la microfaune : souches, tas de branches (avec épineux sur le dessus pour protéger des chats), tas de cailloux.

Disposer d'un jardin fleuri :

le bonheur des insectes
et un garde-manger
pour les oiseaux
et les reptiles.



Planter une haie naturelle,

structurée où cohabitent
de nombreuses
espèces.



Une matinée pour la biodiversité : appel aux bénévoles

Sus à l'impaticente glanduleuse ! Cette plante exotique envahissante colonise les rives du lac de Lessoc, étouffant les espèces indigènes. Fanée, elle laisse un sol nu, fragilisant le terrain face à l'érosion. Une matinée d'arrachage est prévue **le samedi 17 juin, de 9h30 à 12h, à Montbovon.**

Les intéressés de tous âges peuvent s'annoncer jusqu'au 15 juin au 026 924 76 93 ou à nature@gruyerepaysdenhaut.ch.

Retrouvez toutes les informations sur les plantes exotiques envahissantes au guichet communal ou sur gruyerepaysdenhaut.ch.

Le point de rencontre d'urgence (PRU) de la Commune de Haut-Intyamou – votre point de contact en cas d'événement

Qu'est-ce qu'un « PRU » ?

Un point de rencontre d'urgence permet de garantir un emplacement déterminé sur lequel les autorités et la population peuvent se retrouver en cas de besoin. En particulier en cas de catastrophe, de situation d'urgence ou de pénurie, la population peut se rendre sur place afin d'y être assistée.

A quoi bon ?

En cas de catastrophe, de situation d'urgence ou de pénurie, la population peut y obtenir toutes les informations nécessaires à temps et trouver l'assistance le cas échéant. Par le biais de radios POLYCOM, le PRU assure une communication rapide et directe avec les feux bleus et l'organe cantonal de conduite.

Selon l'événement, la population peut y trouver de l'eau potable, de la nourriture, des médicaments, des premiers soins ou d'autres moyens pour couvrir les besoins fondamentaux. Le PRU peut également servir comme premier élément d'un processus d'évacuation, par exemple vers un hébergement d'urgence.

Comment trouver le PRU ?

Le PRU de la Commune de Haut-Intyamou se trouve dans le bâtiment de l'administration communale à Albeuve (Rue du Moléson 19). En cas d'événement, le PRU est signalé par un panneau et/ou un oriflamme.

Les autres PRU du canton sont publiés sur le site internet www.pointrencontreurgence.ch et dans le Géoportail du canton.

Quand sera-t-il activé ?

Lors d'événements de grande ampleur, la mise en service des points de rencontre d'urgence est décidée par le canton. En cas d'événements d'ampleur plus réduite, la commune respectivement son état-major de crise, décide de l'activation.

Le PRU sera activé notamment en cas de blackout, de délestage cyclique dans le cadre d'une pénurie d'électricité, de pannes de réseaux (comme par exemple lors de la coupure du réseau Swisscom en avril 2020) ou d'événements nécessitant une évacuation (p. ex. alarme-eau, inondation, éboulement).

Quelles mesures de précautions peut prendre la population ?

Les provisions domestiques éviteront bien des mauvaises surprises. Elles garantiront moins de stress et surtout pas de panique. Chacun de nous a donc intérêt à se préparer à une certaine autarcie pour surmonter un cap difficile.

Il faut avoir des aliments stockables pour une bonne semaine et 9 litres d'eau par personne.

Il faut aussi avoir à portée de main des objets utiles lors d'une panne de courant : radio à piles, lampe de poche, quelques piles de réserve, bougies, allumettes ou briquet. Il est également recommandé de garder chez soi une réserve minimale d'argent liquide en petites coupures. L'hygiène et la santé viennent compléter la liste : savon, papier WC, pharmacie de secours (pansements, thermomètre, analgésiques) et médicaments personnels.

Vous trouverez plus d'information au sujet des provisions domestiques sur <https://www.bwl.admin.ch/bwl/fr/home/themen/notvorrat.html>.

Fondation Rieter-Lorétan



La Fondation Rieter-Lorétan vient en aide à des jeunes en formation de notre district de la Gruyère. Cette fondation a les objectifs suivants :

- apporter une aide financière, sous forme de subsides, aux jeunes de situation économique modeste au bénéfice d'un contrat d'apprentissage ou d'une formation de même type domiciliés en Gruyère ou dont les parents sont domiciliés dans le district de la Gruyère ;
- apporter une aide financière à des adultes effectuant des formations subséquentes telle que la maturité professionnelle effectuée en dehors de la période d'apprentissage au sein d'une entreprise ou d'une école professionnelle ;
- octroyer une aide financière pour d'autres formations réalisées dans des écoles professionnelles ;
- venir en aide à titre exceptionnel à des familles dans le besoin.

Toutes les informations et les documents nécessaires pour effectuer les demandes se trouvent sur <https://www.fondation-rieter.ch/>.

Bibliothèque de l'Intyamon

En complément à l'article publié dans le dernier bulletin au sujet de la bibliothèque, et suite aux informations transmises par Adrienne et Eduardo Eguizábal, nous vous remettons ci-dessous un historique des démarches nécessaires ayant permis l'inauguration de la bibliothèque d'Albeuve le 18 septembre 1992 :

- 1481 – 1981 Fribourg commémore les 500 ans de son entrée dans la Confédération. Un don d'un million de francs est octroyé, entre autres, pour le développement de la lecture publique.

C'est dans ce mouvement qu'un groupe de personnes composé d'Anne Gurtner en tête, soutenue et épaulée par Jeanine Oberson, Adrienne Eguizábal, Guy Grangier et Eduardo Eguizábal, passionnés de lecture, décide d'œuvrer à l'ouverture d'une bibliothèque.

Il a fallu se battre et tirer les ficelles amicales et politiques. Descendre à Fribourg et à Bulle, affronter des décisions et des préjugés. 5 ans de mouvements actifs. Convaincre, défendre, espérer, prier, contourner un à un les obstacles, visiter d'autres bibliothèques, discuter, se former, doubler des ouvrages, transporter des cartons, entreposer des livres....

Tout un travail qui aboutira en 1992, en septembre, le 18 à l'inauguration de ce haut lieu de la culture.

André Castella, Augustin Macheret, Michel Ducrest, Pierre (Palou) Gremaud, Jean-Dominique Humbert et Marie-Claire Dewarrat une marraine et des parrains qui se sont penché sur son berceau et qui lui ont porté chance.

L'ABR★ DU CROK★LIVRE était né. **B** pour bibliothèque, **R** pour régionale, **H** pour Haut et **I** pour Intyamon... ce nom articulé comme un rébus s'est estompé au fil des semaines mais la bibliothèque, elle n'a fait que grandir et s'étoffer...

... une magnifique aventure !



Rue Jean-Marie Musy 11, Albeuve

026 535 72 95

bibliointyamon@bluewin.ch

www.bibliointyamon.ch

La route des fleurs



5^{ème} Concours

La Route des fleurs

juin – juillet – août 2023

Communes de Gruyères – Broc – Le Pâquier

Bas-Intyamou – Haut-Intyamou – Grandvillard

Inscrivez-vous!

Plus d'infos

Office du Tourisme de Gruyères

gruyeres@la-gruyere.ch — www.la-gruyere.ch

+41 (0)26 919 85 00

LA GRUYÈRE 
UN PAYS DE CŒUR LA-GRUYERE.CH



Commission Seniors

Avec l'arrivée des beaux jours, votre commission seniors se réjouit de vous proposer un programme diversifié et en profite pour se présenter : Simone Pythoud, Jacqueline Beaud, Chloé Beaud, Guy Grangier, Cédric Privet et Corine Sigris.

Comme vous pourrez le constater dans ce bulletin, les distractions ne vont pas manquer !

Vous trouverez, à la page 48, le programme des festivités. Alors à vos agendas, calendriers ou smartphones et notez bien ! Ou simplement, découpez la page et affichez-la sur votre frigo... pour être sûrs de ne rien louper !

Au sein de la commission seniors, nous sommes impatients de partager ces moments en votre compagnie.

Nous comptons sur le « bouche à oreille » que vous pourrez faire car, nous le savons, c'est le meilleur des moyens pour diffuser une information.

Si vous aussi, vous avez envie d'offrir votre aide, des services, des prestations bénévoles ou si vous pensez à une activité/animation qui vous tient à cœur et que vous souhaiteriez voir mise sur pied, n'hésitez plus : contactez-nous via l'administration communale par téléphone au 026 928 40 40 ou par email à l'adresse commune@haut-intyamon.ch.

Nous vous souhaitons un immense plaisir à lire votre bulletin communal et à découvrir son contenu dynamique.

Au plaisir de vous rencontrer !

Votre Commission Seniors

Retrouvez toutes les dates sur <https://www.haut-intyamon.ch/sante-social-et-petite-enfance/seniors>





Instants de vie

Dans ce numéro du Bulletin communal, nous inaugurons une nouvelle rubrique, inspirée d'une série parue dans le journal *La Liberté* en 2005 sous la plume de Danielle Aeby. Notre rubrique s'intitule: « Instants de vie » et donnera deux fois l'an la parole à un(e) senior(e) de la commune de Haut-Intyamou. Ces derniers, en répondant aux questions posées, jetteront un coup d'œil sur leur passé... et sur l'avenir. Les interviews sont signées par Danielle Aeby-Magnin, auteure de livres, qui habite Les Sciernes-d'Albeuve.

Renée Braillard

Renée Braillard, 82 ans, mariée, dessinatrice en bâtiments à la retraite. Loisirs : jardinage et décorations en tissu ou avec des éléments de la nature. Après avoir passé son enfance à Saint-Blaise, elle a habité à Neuchâtel. Elle réside depuis 1977 aux Sciernes-d'Albeuve.

Un souvenir d'enfance ?

Un jour où nous nous rendions en famille chez ma grand-mère à Wettingen (AG) nous attendions le train sur le quai, à la gare de Neuchâtel. Mes yeux d'enfant de cinq ans et demi ont alors vu un spectacle étonnant : une cohorte de petits enfants mal habillés, en colonnes par deux, qui marchaient en culottes courtes, leurs bas de laine reliés par des élastiques à une sorte de taille-corsage. Vêtus d'un pull ou d'une jaquette, ils avaient, sur leur poitrine, une étiquette en carton tenant par une ficelle autour du cou. Ils n'étaient pas avec leurs parents, mais avec quelques adultes. J'ai demandé à ma maman ce qui était écrit sur les étiquettes, et elle m'a répondu: « Leur nom ». Mon papa, intrigué, a regardé d'où provenait leur train. Il venait de France. Nous étions en mai 1946... et probablement que ces enfants venaient se refaire une santé en Suisse après la guerre.

Un moment qui a marqué un tournant dans votre vie ?

Le décès de mon papa lorsque j'avais seize ans et demi. Il était ingénieur chez FAVAG, une usine d'électro-technique, qui a réalisé, entre autres, les premières horloges florales de Suisse, celles qu'on voyait intégrées dans des parterres de fleurs. Mon papa a d'abord souffert du bras gauche et les rayons lui ont apporté une rémission. Mais ensuite, il a de nouveau été malade : on lui a diagnostiqué le cancer de l'intestin. Il a subi une intervention, puis il est devenu très maigre, et souffrait beaucoup. C'était très dur pour nous tous, et particulièrement pour ma maman qui lui donnait les soins à la maison. Les derniers jours, mon papa a pu recevoir de la morphine, prescrite par un médecin compréhensif.



Qu'est-ce que cela a changé pour vous?

Nous nous sommes soudés tous les trois, ma maman, mon jeune frère et moi. Durant la maladie de mon père, ma maman avait le souci de posséder assez de moyens financiers pour que je puisse poursuivre mon apprentissage. C'est mon papa qui avait souhaité que je fasse un apprentissage, et pas forcément dans un métier dit féminin. Mes tantes - les sœurs de mon père - étaient déjà des femmes qui avaient fait des formations. Après la mort de mon père, maman a eu aussi le souci de trouver une place d'apprentissage pour mon frère : ce qui a été possible, et dans le même métier que moi. Le décès de mon papa nous a beaucoup responsabilisés, mon frère et moi. On se rendait bien compte qu'il ne fallait pas demander certaines choses, car nous n'en aurions pas eu les moyens. Nous aidions maman dans les travaux du jardin - qui nous apportait tous les légumes dont nous avons besoin - ainsi que pour la cueillette des fruits de nos arbres. Nous avons par exemple 200 kg de cerises à ramasser - montés sur une échelle - puis il fallait les trier et les conditionner pour les vendre à la Coopérative. Ceci dit, nous n'avons jamais manqué de rien, car maman a reçu sa rente de veuve, et elle faisait chaque semaine quelques heures de repassage et d'entretien du linge chez des particuliers.

Un regret dans votre vie?

J'aurais peut-être dû plus rapidement suivre des cours de décoration avec des éléments de la nature. Assez habile, j'ai toujours aimé coudre et travailler de mes mains depuis ma jeunesse. La couture était d'ailleurs une nécessité, car, comme j'étais grande, je devais fréquemment modifier les vêtements que j'achetais. Mais heureusement, par la suite, j'ai suivi des cours de décoration à l'Ecole-Club Migros.

Votre joie de vivre aujourd'hui?

Observer ce qui se passe dans la nature : admirer les changements de saisons, m'émerveiller de chevreuils qui passent près de ma maison, des fleurs qui poussent... Récemment, j'ai replanté un amaryllis dont je n'attendais pas grand-chose, et j'ai eu la surprise de le voir produire une magnifique fleur!

En quoi la société a-t-elle mal changé?

Les gens sont devenus très individualistes, donc un peu égoïstes. Mais là, je parle en général, car dans le village où j'habite, il y a beaucoup d'entraide. Mon mari et moi savons pouvoir demander des services à plusieurs personnes, et l'avons déjà fait lorsque c'était nécessaire.



En quoi a-t-elle bien changé?

Avec les voitures, nous avons maintenant beaucoup de facilité pour nous déplacer. Lorsque j'étais jeune, peu de personnes en possédaient. Nous avons aussi un très bon accès à l'information, ainsi qu'à la culture.

Ce que vous aimeriez transmettre aux générations qui vous suivent?

Que les gens aient de l'empathie et de la bienveillance les uns envers les autres. Qu'ils ne soient plus seulement rivés à leur téléphone portable... comme dans cette salle d'attente où je me trouvais récemment, me sentant une sorte d'ovni à être la seule personne à ne pas consulter son téléphone (!) Car avoir des contacts sociaux, c'est finalement ce qui fait une vie heureuse.

Propos recueillis par Danielle Aeby-Magnin





Randonnées douces avec Sandrine Amey

Dates et horaires : voir programme en page 48



Lieu de rendez-vous

Place des Tilleuls, Albeuve.

Type de randonnée

Randonnée facile d'environ 1h30-1h45 de marche effective, dénivelé positif de max 250-300 m, rythme tranquille.

Régions possibles

- Intyamon
- Région Pringy
- Le Pâquier
- Broc
- Moléson
- Chia
- Part-Dieu
- La Tour-de-Trême

Tarif

Fr. 10.-/personne, par randonnée.

Annulation

La randonnée a aussi lieu par mauvais temps, du moment qu'il s'agit d'une pluie légère. Toutefois, en cas de pluie forte, orage ou de vent compromettant la sécurité du groupe, annulation possible jusqu'à la veille.

Santé

Les problèmes de santé éventuels sont à annoncer avant le départ de la randonnée et les médicaments personnels (par exemple en cas d'allergie, d'asthme, etc) sont à emmener.

Matériel

Chaussures adaptées à la randonnée sur terrain irrégulier / Bâtons de randonnée / Habits adaptés à la météo du jour / Protection contre la pluie / Lunettes soleil / Crème solaire / Petit encas / Boisson / Médicaments personnels / Répulsifs, taons, etc.

Renseignements et inscriptions

Guy Grangier 079 241 60 27

Découverte-Nature – Ch. des Gentianes 10 – 1663 Pringy
Sandrine Amey – Accompagnatrice en montagne dipl., Membre ASAM
info@decouverte-nature.ch – 079 302 18 72
www.decouverte-nature.ch



La Famille au Jardin

Foyer de jour pour personnes atteintes de troubles de la mémoire

La Famille au Jardin est une structure d'accueil de jour pour les personnes atteintes de troubles de la mémoire, engagée dans le soutien aux proches.

Dans ce but, elle propose une formation sur l'accompagnement des personnes vivant avec un trouble de la mémoire de type Alzheimer.

Session d'automne prévue les samedis 30 septembre et 7 octobre 2023.

Pour plus d'informations, merci de contacter l'association « La Famille au Jardin » info@la-famille-au-jardin.ch ou au 026 321 20 13.



Pour ceux qui aiment le Patois et veulent le faire vivre

François Fracheboud et Irenée Braillard, en collaboration avec l'Auberge de la Couronne à Lessoc, organisent, chaque deuxième et quatrième jeudi du mois à 19h30, des soirées patois au restaurant.

Alors si vous souhaitez venir exercer ou améliorer votre pratique, vous êtes les bienvenu-e-s !

In n'atindin dè vo rêvère dyora !

Venez nombreux même si vous ne savez pas le patois.

Renseignements supplémentaires auprès de François Fracheboud au 079 463 70 26 ou Auberge de la Couronne à Lessoc 026 928 23 98.

Sacs poubelles gratuits

Prestation pour les seniors : 2 rouleaux de sacs poubelles 35 L sont offerts par année aux personnes souffrant d'incontinence (sur présentation d'une ordonnance médicale).

A la naissance d'un enfant, 5 rouleaux de sacs taxés officiels sont offerts.

Renseignements et informations à l'administration communale.



Visite du captage de Tsuatsaux avec les élèves de 8H

Une journée découverte du captage de Tsuatsaux sera désormais organisée pour les élèves de 8H. Cette visite leur permettra de découvrir la source de l'eau qui coule à nos robinets !

Les seniors sont cordialement invités à participer à cette journée qui se tiendra le

vendredi 16 juin 2023

(date de réserve : 23 juin 2023 - en cas de mauvais temps le 16)

Lieu de rendez-vous : école de Neirivue - départ à 8h10

Repas : pic-nic individuel tiré du sac

Inscription obligatoire auprès du bureau communal **jusqu'au 9 juin** au 026 928 40 40 ou commune@haut-intyamon.ch.

Attention : nombre de participants limité !



Proches-aidants



Si vous apportez une aide régulière, importante et durable, à une personne impotente qui lui permet de vivre à domicile, vous pouvez demander une indemnité forfaitaire :

<https://www.pa-f.ch/fr/prestations/aide-financiere/indemnite-forfaitaire>

en choisissant le district de la Gruyère ou directement à l'administration communale.

Le formulaire se trouve sur le site de la commune :

https://www.haut-intyamon.ch/fileadmin/user_upload/www.haut-intyamon.ch/sante_et_social/indemnite_forfaitaire_demande_octroi_gruyere.pdf

Les ateliers tricot à la bibliothèque c'était...

Quelques fils

dans les mains d'habiles tricoteuses



Des fous rires

entre deux biscuits



Le plaisir d'être ensemble

et de partager



Bancs publics

L'entretien des bancs de notre commune a nécessité une rencontre avec des représentants des SIV de chaque village, une délégation de la Commission Seniors, le responsable du service de l'édition et deux conseillers communaux. Il a été décidé que les bancs situés à l'intérieur des villages seront désormais entretenus et gérés par l'édition et ceux situés à l'extérieur des villages par les SIV.

A terme, le même modèle de banc, prévu en mélèze avec un logo commun, sera généralisé sur toute la Commune.

Cette dernière a d'ores et déjà interrogé Gruyère Tourisme et l'UFT pour savoir si une subvention, permettant de soutenir cette action, existait. En effet, l'entretien financier des bancs, de manière générale, incombe à la Commune.

Toute personne intéressée à soutenir les SIV dans l'entretien des bancs peut s'adresser à l'administration communale ou à la SIV de son village.

Merci à Jean-Pierre Currat, président de la SIV Lessoc, qui a déjà créé le logo des futurs bancs de la Commune.



HAUT - INTYAMON

Commande de fruits et légumes

Cette année encore, le Conseil communal offrira l'opportunité à la population de commander des fruits et légumes à des prix avantageux. Les bulletins de commande vous parviendront en temps utile.



Petite nouveauté pour 2023 : la marchandise ne sera plus livrée par le service édilitaire communal. Aussi, si vous êtes dans l'incapacité de venir récupérer les fruits et légumes commandés, nous vous proposons de vous renseigner auprès de vos voisins ou contacter l'administration communale au 026 928 40 40.

Gymnastique Senior

Halle de gym de Neirivue



**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE



Musclez vos jambes !

Alliez corps et esprit !

Gardez l'équilibre !

Equilibre – Mobilité – Renforcement musculaire – Coordination

Lieu : Neirivue, Halle de gym, Route de l'Intyamon

Tarif : CHF 7.- / leçon

Jours et horaires : Mardi 15h45-16h45 / Mercredi 14h-15h

Monitrices esa : Anita Raboud / Martine Geinoz



Inscriptions / renseignements :

Pro Senectute Fribourg

Passage du Cardinal 18 – 1700 Fribourg

026 347 12 93 / sportetformation@fr.prosenectute.ch

www.fr.prosenectute.ch

Avec le soutien de :



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

Ces cours sont subventionnés par l'Office fédéral des assurances sociales car ils favorisent tout particulièrement l'indépendance et l'autonomie des personnes âgées.



Programme Seniors + Mai-novembre 2023

Cafés-croissants GRATUIT (1 boisson + 1 croissant)		
Inscriptions 026 928 40 40 ou commune@haut-intyamou.ch		
Mardi 06.06.2023	9h30	Auberge de l'Ange - Albeuve
Jeudi 21.09.2023	9h30	Auberge du Lion d'Or - Neirivue
Gym seniors - Pro Senectute Fr. 7.-/leçon		
Inscriptions 026 347 12 93 ou sportetformation@fr.prosenectute.ch		
Mardi	15h45-16h45	Neirivue, halle de gym
Mercredi	14h00-15h00	Neirivue, halle de gym
Randonnées douces Sandrine Amey Fr. 10.-/randonnée		
Inscriptions 079 241 60 27 (Guy Grangier)		
Mercredi 21.06.2023	8h20-11h30	Place des Tilleuls - Albeuve
Mercredi 05.07.2023	8h20-11h30	Place des Tilleuls - Albeuve
Mercredi 16.08.2023	13h30-16h45	Place des Tilleuls - Albeuve
Mercredi 13.09.2023	8h20-11h30	Place des Tilleuls - Albeuve
Mercredi 11.10.2023	8h20-11h30	Place des Tilleuls - Albeuve
Ateliers tricot GRATUIT		
Renseignements 079 856 73 24 (Roxana Vasile)		
Jeudi 11.05.2023	14h00-17h00	Bibliothèque de l'Intyamou - Albeuve
Mardi 20.06.2023	14h00-17h00	Bibliothèque de l'Intyamou - Albeuve
Balades en calèche GRATUIT		
Inscriptions 079 352 03 85 (Jacqueline Beaud) - à chaque fois, goûter pour tous à la fin de la balade		
Jeudi 25.05.2023	14h30-15h30	Place des Tilleuls - Albeuve
Jeudi 29.06.2023	14h30-15h30	Place des Tilleuls - Albeuve
Jeudi 14.09.2023	14h30-15h30	Place des Tilleuls - Albeuve
Jeudi 19.10.2023	14h30-15h30	Place des Tilleuls - Albeuve
Soirées patois (consommations payantes)		
Renseignements 079 463 70 26 (François Fracheboud)		
2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudi - chaque mois	19h30	Auberge de la Couronne - Lessoc
Cartes / jeux de sociétés GRATUIT		
Renseignements 079 230 73 60 (Claude Marguet) ou 079 349 79 28 (Simone Pythoud)		
Reprise après la bénichon des villages, tous les lundis, en alternance Neirivue-Albeuve		
Programme détaillé disponible en temps voulu aux piliers publics et sur haut-intyamou.ch		

Les personnes non motorisées peuvent s'annoncer à l'administration communale 026 928 40 40
Retrouvez le programme sur <https://www.haut-intyamou.ch/sante-social-et-petite-enfance/seniors>

La photo mystère

Cette croix orne le toit d'un édifice situé sur le territoire communal. Saurez-vous deviner lequel ?

Solution dans le prochain bulletin!



Photo Cédric Privet

Solution de la photo mystère du bulletin N°02 :

Vous aurez peut être reconnu la mystérieuse **Cascade du Vuey à Lessoc !**

L'info pertinente...

La longueur totale du réseau routier communal goudronné est de 45 kilomètres.

Les chemins en gravier et/ou pistes forestières représentent 49 kilomètres !



Administration communale

- Rue du Moléson 19, 1669 Albeuve

Téléphone 026 928 40 40
Fax 026 928 40 49
Site internet www.haut-intyamon.ch
e-mail commune@haut-intyamon.ch

- Horaire d'ouverture :

lundi 14h00 à 16h30
mardi 09h00 à 11h00 et 17h30 à 18h30
jeudi 09h00 à 11h00
vendredi 09h00 à 11h00

- Fermeture de l'administration communale

- Pont de l'Ascension : jeudi 18 et vendredi 19 mai 2023
- Lundi de Pentecôte : lundi 29 mai 2023
- Pont de la Fête Dieu : jeudi 8 et vendredi 9 juin 2023
- Du lundi 31 juillet au dimanche 20 août 2023 inclus
- La Toussaint : mercredi 1^{er} novembre 2023

- Service de piquet CAD chauffage à distance, eau, éditité, neige :
téléphone 079 282 22 52

Déchetterie communale

- Horaire d'ouverture **dès le 27 mars 2023**

mardi 17h00 à 18h30
jeudi 18h30 à 19h30
samedi matin 09h30 à 11h30
samedi après-midi 13h30 à 15h30

- Horaire d'ouverture **dès le 31 octobre 2023**

mardi 17h00 à 18h30
jeudi 18h30 à 19h30
samedi matin 09h30 à 11h30